

DOMAINES d'INTERVENTION

MISSION de CONSEILS, sur toute PROBLÉMATIQUE liée à l'HABITAT, QUELLE QUE SOIT l'ECHELLE du PROJET.

Le conseil peut intervenir à toute moment de la réflexion sur quelque problématique que ce soit. Le conseil est une aide à la réflexion des maîtres d'ouvrage et leur permet de clarifier leurs objectifs et leurs possibilités en terme de faisabilité financière. Le conseil de l'architecte est précieux car c'est le professionnel qui, au quotidien, optimise tous les paramètres de contrainte pour servir les attentes des maîtres d'ouvrage.

AMENAGEMENT d'ESPACES:

Dans l'aménagement d'espace, il y a la notion de fonctionnalité, de confort, d'usage, de combinaison, d'optimisation, de lumière, de rapport plein / vide, de créativité, d'esthétique, etc...L'objectif affiché de l'architecte est toujours le même: répondre au mieux aux attentes des maîtres d'ouvrage, en étant force de propositions pour que l'aménagement procure du confort, des émotions, du bien être.

REHABILITATION de BÂTIMENTS EXISTANTS:

Une réhabilitation signifie composer avec un ou des bâtiments existants. Il faut tout d'abord poser les bases d'une analyse de l'existant (caractéristiques du bâti - typologie, écriture architecturale -, relation intérieur / extérieur, caractéristiques dominantes - atouts, points faibles -, etc...). Evaluer ensuite en fonction du programme, des envies, du budget, la faisabilité du projet et dans le cadre du champ des possibles, proposer une stratégie d'organisation, de distribution, de combinaison des usages, etc...pour aboutir à un projet cohérent et créant de la plus value pour les habitants et le bâtiment.

CONSTRUCTIONS NEUVES:

Une construction neuve signifie composer avec un site, y déceler ses avantages, ses inconvénients, et transformer les contraintes du site en atouts pour le projet d'habitat. La conception bioclimatique, la performance thermique, le rapport à l'extérieur, le confort d'usage, la valorisation des volumes par le jeu de l'ombre et de la lumière, leur optimisation, l'esthétique du global et du détail, sont autant d'éléments pour concevoir le projet.

GESTION des COÛTS:

Le budget alloué au projet est la donnée qui chapeaute tous les paramètres de contraintes. Le budget est la base de référence qui va permettre d'évaluer la faisabilité du projet suivant les objectifs des maîtres d'ouvrages et les paramètres de contraintes contextuelles et réglementaires. C'est avec cette composante que l'architecte donne des pistes de réflexions pour faire aboutir le projet.

LA RELATION entre MAÎTRES d'OUVRAGE et ARCHITECTE doit s'établir sur la BASE de la CONFIANCE:

La notion de confiance est primordiale dans la relation maîtres d'ouvrage et architecte. Pour qu'elle s'établisse, l'architecte doit faire preuve de pédagogie pour expliquer son métier, très méconnu du grand public et sa contribution au projet. Architecte et maîtres d'ouvrage doivent faire preuve d'écoute et d'ouverture, pour servir le projet. Tous les beaux projets sont issus d'une bonne collaboration entre maîtres d'ouvrage et architecte.